

DEPARTEMENT

MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE

PROFECTURE DE LA REGION MARTINIQUE
Contrôle de légalité N° 1

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

13 JAN 2014

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mercredi 18 décembre 2013

L'an deux mille treize et le **dix-huit décembre**, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE Maire.

Etaient présents : MM. Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Yolène LARGEN, Emile GONIER, Marilyne MARMOT-CHAUVET, Antoni LOUIS-LEOPOLD, Lucien LAFONTAINE, Christian DORDONNE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Martine ABAUL, Christine ALIKER, Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE, Annette CATAYEE, Antoine BARNAY, Danielle RAYMOND, Jean-Philippe JEAN-BOLO, Sainte-Claire JANVIER, Victorien QUIMBERT, Dominique CUPIT, Joseph Armand BRAY, Jean-Luc GRABIN, Marinette TORPILLE, Maryse AUGUSTE-CHARLERY.

Absents : MM. Marie-Louise BROCHE, Alfred ALMONT, Gabrielle JEAN-BAPTISTE, Robert NAPOLY, Dominique LOVINCE, Lucien NOLBAS.

Absents excusés : MM. Chantal BAUCELIN, Elise JEAN-BAPTISTE, Théodore HENRI, Chantal LAPERDRIS, Eric JULAT.

Procuration : MM. Elise JEAN-BAPTISTE, Chantal LAPERDRIS, et Eric JULAT ont respectivement donné procuration à MM. Luc CLEMENTE, Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE et Marilyne MARMOT-CHAUVET.

NOMBRES DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
35	24	27
		Dont procurations
		03

VOTES

Suffrages exprimés	Abstention	Contre
27	00	00

Date de la convocation

12/12/2013

Date d'affichage

12/12/2013

Objet de la Délibération

FINANCES

Subvention

Ass. TRANSNAGE CARAÏBE

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :

Maurice JOSEPH-MONROSE

DEMANDE DE SUBVENTION : ASSOCIATION TRANSNAGE CARAÏBE

A la demande de Monsieur le Maire, Madame Marie GARON – 2^{ème} Adjoint au Maire, informe l'assemblée que l'association TRANSNAGE CARAÏBE organisera sur le front de mer du bourg de Schœlcher au mois de mai 2014, une « Journée Sport, Santé, Bien-être au Féminin en mer ».

Des activités aquatiques et nautiques ainsi que des ateliers et stands sur la plage seront proposés à toutes les femmes avec pour objectif principal de favoriser ou de leur faire découvrir la notion de bien-être, de santé et d'épanouissement.

Toutes ces activités seront encadrées par des professionnels dans les différents domaines visés.

Afin de mener à bien cette opération, l'association TRANSNAGE CARAÏBE, sollicite de la ville par courrier en date du 28 novembre 2013 une aide financière de mille euros (1.000€).

La Commission des Affaires Sportives en sa séance du 10 décembre 2013 a émis un avis favorable ; la Commission Finances du 16 décembre 2013 propose l'attribution de la somme de huit cent euros (800 €).

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame Marie GARON après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **d'allouer une subvention d'un montant de huit cents euros (800 €) à l'association TRANSNAGE CARAÏBE ;**
- **d'imputer cette somme au budget communal.**

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le **27 DEC. 2013**

Le Maire



Luc CLEMENTE